

Le Journal

Commune de Robiac-Rochessadoule

Dans ce numéro :

Editorial	2
Travaux	3
Formation	4
Ecole	4
Une Nouvelle Municipalité	4
CCAS	5
Bon à Savoir	7
En Image	8
Les Associations	9
PLU	12
PCS	14
Recensement	14
ALABRI	15
Dénomination des Rues	15

« Espérer ?... Et pourquoi pas ! »

Sans pour autant aller jusqu'à chanter avec le poète , il y a ici et là quelques signes bien sympathique .

Il y a belle lurette que cela n'était pas arrivé, nous avons eu deux naissances sur la Commune. Des enfants 100% du village.

Depuis le mois de juin dernier, l'immobilier ne s'est jamais aussi bien porté, avec un bon nombre de ventes . Dans la même lignée nous avons accueillis des nouveaux arrivants. Qu'ils soient les bienvenus dans notre Village.

La réouverture de la ligne SNCF Besseges-Alés, n'a jamais été autant d'actualité. Les travaux de débroussaillage sont encours, un stock de rails de remplacement va être constitué sur Alés.

*Vous l'avez certainement constaté la fibre ne devrait plus tarder . Elle nous est promise pour le début de l'année prochaine, l'ensemble des câbles sont d'ores et déjà fonctionnel . Enfin et je terminerai par cela, un nouveau Conseil Municipal est en place depuis le printemps. Renouvelé a 60%, avec de jeunes élus qui s'engagent .
Meilleurs sentiments*

*Henri CHALVIDAN
Maire de Robiac-Rochessadoule*



Le Journal

Editorial : « ACTIONS »

Nous voilà donc dans la première ligne droite de notre mandature . C'est donc un nouveau Conseil Municipal qui est en place, qui va gérer notre commune, et ce pour les six prochaines années .

Alors, bien sûr, évidemment, s'il faut tenir compte des débats, des études, s'il faut tenir compte du contexte actuel lié au COVID , il n'en demeure pas moins vrai que la gestion de la « chose publique », la gestion d'une Commune comme Robiac-Rochessadoules, est prioritairement, une **action** . C'est à dire un ensemble de décisions que l'on prend, de choses que l'on fait, de risques que l'on assume .

Nous venons , en votant nos Budgets Primitifs , de fixer un cadre pour l'**action** 2020.

Des budgets « volontaristes » , avec par exemple une nouvelle tranche AEP quartiers du Poujol et de l'Eglise pour un montant global H.T. de quasiment 220000€, . Mais aussi « volontaristes » dans d'autres domaines : foncier, immobilier, équipements divers, notamment.

Le présent numéro de notre Journal Municipal, vous permettra de découvrir l'ensemble des grandes lignes de cette **action** :

Point complet et précis sur notre PLU, **actions** sociales

notamment l'**action** auprès des jeunes, suite ruisseaux couverts avec l' évolution du SIVU en Syndicat Mixte, dossier « Maison en Partage » , vie associative, ... bref et pour une année de plus, des **actions** , sur l'ensemble des secteurs de la vie de notre village.

En ces temps difficiles à vivre, je souhaite à notre village de maintenir sa cohésion sociale, c'est bien là le point essentiel, le cap à conserver.

En vous souhaitant une excellente lecture .

Meilleurs sentiments.

Henri CHALVIDAN

Maire de Robiac-Rochessadoules



Le Journal

Travaux et Services Techniques



Matial, Stéphane, Maxime

Mouvement de Personnel :

Le début de l'année a été marqué par le départ de Martial PORTIER, remplacé en qualité de Responsable des Services par Stéphane FOLCO, et l'arrivée de Maxime CHABASSUT, affecté au Service de l'eau et de l'assainissement, et plus globalement à l'ensemble des domaines couverts par nos Services Techniques.

Bonne route à Martial qui après près de 20 ans passés dans notre Collectivité, rejoint la Communauté de Communes Durance-Ventoux.

Travaux Communaux :

Gros chantiers réalisés

Nos actions sur le réseau d'eau potable

Réfection de 1,5 Km de réseau

Remplacement des compteurs

Télésurveillance du réseau d'eau 24/24
7/7

dans le domaine de la distribution de l'eau, avec deux tranches à ce jour terminées et une nouvelle tranche programmée pour 2021.

Subventionnées à 80% par l'Agence de l'Eau et le Conseil Départemental, pour un montant global de près de 400000,00€ les deux premières tranches quartiers Richard et quartier du Buis sont maintenant opérationnelles. Un nouveau dossier portant sur les quartiers du Poujol et de l'Eglise, est déposé pour 250000,00€, avec les mêmes quotités de subventionnement, par l'Agence de l'Eau et le Conseil Départemental. Il s'agit de travaux inscrits au schéma directeur de l'eau, bien entendu.

Toujours sur l'eau nous avons renouvelé la quasi totalité des compteurs. Cet important chantier, a été réalisé par nos Services Techniques. A noter également que la télésurveillance de notre réseau de distribution d'eau est maintenant opérationnelle. Cet outil permet un contrôle et une gestion en continu et à distance.

Plus d'efficacité et moins de déplacements.

Enfouissement des réseaux, quartier de la Pertuiserie, tant au niveau des fils nus, que des réseaux téléphonique et éclairage public. Ces travaux seront réalisés avec des aides apportées par le Syndicat

Mixte d'Electrification du Gard.

Vous avez pu le constater les déploiements des réseaux « fibre » est lui aussi en train de se mettre en place. Travaux réalisés par le Conseil Départemental, avec une mise en service prévue pour le premier trimestre 2021.

Divers travaux de gouddonnages, notamment au quartier Piolet.

En parallèle, nous allons réaliser au niveau du Secrétariat de Mairie, des travaux de câblage informatique et de mise à niveau de l'installation téléphonique, qui devant dater des années 90 commence de marquer des signes de faiblesse !

Bien entendu nous allons continuer d'attacher de l'importance aux travaux d'entretien de nos espaces verts, mais aussi des bâtiments et lieux publics, avec notamment la rénovation des WC de la place du Moulin, ainsi que divers travaux d'entretien Ecole Primaire Ferdinand CHALMETON.

En matière de sécurité publique, sachez que nous allons installer dans les jours qui viennent deux radars pédagogiques. Un sera situé quartier route neuve et l'autre quartier du Buis. Espérons que cela amènera les quelques irresponsables à limiter leur vitesse.

Voilà pour les grandes lignes de ces premiers mois de mandature.



Le Journal

La Formation

Depuis le début de l'année, mais aussi d'une manière maintenant régulière, le Personnel Communal participe à diverses formations, directement liées à leur fonction.

C'est ainsi que Stéphane et Maxime ont participé à une formation sur l'Autorisation d'Intervention

à Proximité de Réseaux, bien utile lors de fuites d'eau par exemple, Habilitation électrique, CACES pour Maxime concernant la conduite du tracteur. Semaine d'intégration à la fonction publique toujours pour Maxime. Cristel a suivi une formation ADS sur l'urbanisme, une for-

mation "cimetières", ainsi que la semaine d'intégration suite à sa réussite au concours de rédacteur de la fonction publique territoriale. Marie-Line a participé à une formation sur les élections, et une formation retraite ... allez savoir pourquoi !

35,5 jours de formation dont 15,5 en administratif et 20 pour les services techniques

C'est la rentrée

Pour cette rentrée un peu particulière, Nicole PELATAN, toute nouvelle ajoutée aux affaires scolaires a accueilli les élèves ainsi que leurs parents.

Elle a eu un petit mot pour le corps enseignant composé de Madame Laurine THIBAUD pour les classes de maternelle,

Madame Florence PICOT pour les classes de CP à CE2 et Madame La Directrice, Françoise CRISTOFOL pour les classes de CE2 à CM2 toujours très présentes.

L'école primaire Ferdinand CHALMETON de la Valette accueille cette année une cinquantaine

d'élèves, avec une garderie accessible à tous, ouverte à partir de 7h30.

Le service de cantine a servi 22 repas dès le premier jour.

Ce fut donc une belle reprise pour cette jolie école

L'école, c'est :

*3 enseignantes
1 Aide maternelle
50 élèves
1 préparatrice
cantine
1 surveillant de
cantine
2 animateurs
28 repas/jour
3 heures/jour de
garderie*

Une Nouvelle Municipalité

Tout vient à point pour qui sait attendre...Pourrait-on dire !

En raison de la crise sanitaire que notre pays a connu, le conseil municipal sorti des urnes le 15 mars a du attendre le 23 mai pour être mis en place dans l'organisation suivante :

Maire : Henri CHALVIDAN

Premier Adjoint : Jean-Marc D'ORIVAL, en charge

du budget, de la sécurité, du développement du territoire et des nouvelles technologies

Adjoints : Agnès ADAM déléguée auprès des associations, aux festivités et commémorations, Nicole PELATAN déléguée aux affaires scolaires, Nadia, SUGIER déléguée aux affaires sociales

Conseillers : Cécile MILLET, Edouard PALLES, Marie-Christine THOMAS-

SET, Jean-Luc PONTET, Jonathan RACINE, Régine AGRA, Christine LEZE, Yves CONTANDRIOPOULOS, Thierry GONNET, Jérôme PERCETTI.

Henri CHALVIDAN représentera notre commune auprès de la communauté de communes de « De Cèze-Cévennes », au Pays des Cévennes et auprès du Parc National des Cévennes.



Le Journal

Les Activités du CCAS en 2020



Le lundi 2 mars 2020 dernier conseil de l'équipe du mandat précédent. Remerciements à toute l'équipe pour les 6 années écoulées.

Covid

Dès l'annonce du confinement, le CCAS a mis en place des appels téléphoniques pour tous nos aînés. Pendant toute cette période, les permanences du CCAS étaient assurées uniquement sur rendez-vous, mais nous étions à votre écoute par téléphone ou par mail.

En concertation avec les animatrices et animateurs des EHPAD, il a été échangé des courriers avec des habitants de notre commune et des dessins avec photos de nos enfants.

Du papier crépon a été remis à des administrés pour fabriquer des fleurs afin de décorer notre commune pour fêter la fin de la crise sanitaire.

La demande de draps aux habitants de notre commune a eu un grand succès et a permis la fabrication de 45 blouses pour les EHPAD et des masques.

En partenariat avec le SOU DES ECOLES pour Pâques, les enfants de

l'école et de la commune jusqu'à 10 ans, ont reçu une poule en chocolat.

Le 1er mai, le Muguet n'était pas au rendez-vous chez les fleuristes. Un appel au don a été fait, par la MAISON DE SECOURS. 180 brins de muguet ont été récoltés qui furent offerts à tous nos aînés.

En partenariat avec Le Secours Catholique HCV le CCAS a remis des chèques achats à certaines personnes touchées fortement par la perte de travail. Avec la Croix Rouge nous avons obtenu des colis pour des personnes qui n'entraient pas dans l'aide du Secours Catholique. Enfin, grâce à plus de vigilance entre habitant, une personne a pu être sortie de son isolement.

Le jeudi 4 juin 2020 réunion de présentation du CCAS à la nouvelle équipe et à ses amis.

Henri CHALVIDAN (Président), Nadia SUGIER (VicePrésidente), Jean- Marc d'Orival, Nicole PELATAN et Régine AGRA. Yves CONTANDRIOPOULOS, Christine LEZE, et Cécile MILLET sont les nouveaux élus. Les autres membres sont

Yvon BILLON, Jane CHURLY, Marie Elise DEDET, Laëtitia KIM, Ghislaine d'Orival, Joëlle WAZNER et Gilbert GRAS.

Les amis du CCAS participaient également à cette réunion, Sylvette ADAM, Marie CANTOS, Marie Christine CHALVIDAN, Hélène MAZET, Monique MIR, Raymond VOLPILLIERE et Smail RACHID.

Le vendredi 19 juin 2020 premier conseil des nouveaux membres du CCAS, approbation du budget primitif, vote et signature du règlement intérieur. Préparation des actions de fin d'année

Rencontre des CCAS des communes avoisinantes

Le 10/7, Ghislaine MARC explique sa demande pour faire partie de MONALISA au nom du CCAS de Bessèges. Un tour d'horizon a été fait sur les activités des 2 CCAS. Le 17, nous avons organisé une rencontre avec 2 responsables de secteur MONALISA Gard.

32 Bénévoles

+ 200 appels téléphoniques

84 œufs en chocolat

180 brins de muguet

45 blouses

160 cyclamens

Le Journal

Les Activités du CCAS en 2020 (Suite)

Actions communes avec Bessèges et Peyremale

Point CAF

Age du repas des aînés porté à 70 ans

Repas des aînés annulé en raison de la crise sanitaire = 1 colis à tous les bénéficiaires du repas

Le 25/8, Laurence et Fabrice ARLAUD du CCAS de Peyremale sont venus nous rencontrer pour un tour d'horizon sur les activités d'un CCAS. Avec les 2 CCAS rencontrés, nous avons vu la possibilité de faire des actions en commun.

Plan Canicule, la dernière semaine du mois de juillet une information du CCAS a été remise à domicile auprès des aînés de 75 ans et plus.

Le 24 Septembre 2020, le CCAS a participé à la visioconférence de la CARSAT avec toutes les équipes labélisés « Guichet concerté », nous avons pu noter que la CARSAT met en oeuvre diverses actions pour faciliter la vie des séniors dans ces moments difficiles. Le CCAS viendra rapidement vers ses administré(e)s pour des propositions d'activités gratuites.

Le 1er Octobre 2020, a eu lieu le deuxième conseil du CCAS.

Mr GRAS Gilbert démissionne pour cause de déménagement, il est remplacé par Mme RABANIS Géraldine.

Au regard de l'évolution du nombre de personnes, et afin de pouvoir continuer à organiser cette festivité dans notre commune, nous devons relever l'âge pour le repas de fin d'année et l'amener de 65 à 70 ans.

Vu la conjoncture sanitaire actuelle dû à la COVID 19, le repas des aînés pour l'année 2020 ne pourra pas se faire, exceptionnellement un colis pour toutes les personnes de 70 ans et + sera remis à la permanence du CCAS ouverte tous les après-midis de la semaine. à nos aînés en temps et en heure. Les personnes dans l'incapacité de se déplacer le feront savoir et le coli leur sera apporté.

SEMAINE BLEUE à cause de la crise sanitaire il n'y a eu aucune activité

Mais du lundi 5 au vendre-

di 9, avec la participation d'enfants accompagnés de leurs parents, 160 petits cyclamens ont été offerts aux personnes âgées de 70 ans et plus.

Il a été remis en même temps un questionnaire de la (CFPPA du Gard) Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie, concernant le vécu du confinement. Vos réponses sont transmises directement à la CFPPA par le CCAS sur AMMY, et parviendra au CNSA (Conseil National de Solidarité pour l'Autonomie). Le 15/10/2020, 72 questionnaires dûment remplis nous ont été retournés.

Le 1er Octobre 2020, nous avons participé à l'assemblée plénière de MONALISA à Nîmes. L'association MONALISA vient d'être intégrée par l'état, au CNSA (Conseil National de Solidarité pour l'Autonomie).



Le Journal

Bon à Savoir...



Horaires d'accueil du **secrétariat de Mairie**: du lundi au vendredi de 8h30 à 12 h et de 15 à 17 h

☎ 04 66 25 00 81

Urgences en dehors des heures d'accueil : 04 66 25 00 81

Horaires d'accueil du **Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS)** :

Mairie: sur RDV

Accueil du Buis Point CAF : du lundi au vendredi de 13h30 h à 17 h

E.mail du CCAS :

ccasrr30@orange.fr

Livret d'accueil disponible en Mairie et permanence du CCAS au Buis.

A r t i s a n s / Commerçants et Associations du village : listes disponibles en Mairie et sur le Site Web de la Mairie.

Dispositif Alerte Citoyen : comme déjà 300 personnes de notre village, en vous inscrivant en Mairie ou bien sur le Site

www.alertecitovens.com. vous recevrez par SMS toute information susceptible de vous faciliter la vie au quotidien : alertes météo, coupures d'eau, interruption ou déviation de la circulation, école et bus scolaire, ... Renseignez-vous en Mairie.

Droit des sols Urbanisme : les clôtures, cabanons, vérandas, rénovations, constructions neuves, agrandissements, démolitions, etc, doivent être déclarés en Mairie afin d'obtenir une autorisation de travaux ou un permis de travaux.

Tri sélectif et Ramassage des encombrants :

- Des colonnes de tri sont disposées en différents lieux de notre village (papier verre bouteilles et emballages plastique) ainsi qu'une colonne pour les textiles au Buis (Espace Jean Blachère).

- La déchetterie située à l'entrée de Bessèges (à gauche en venant du Buis) est gratuitement à votre disposition. Vous pouvez directement y amener vos objets encombrants, meubles, cartons et végétaux. Elle est ouverte le lundi de 14 à 17 h et du mardi au samedi de 8h30 à 12 h et de 14 à 17 h.

- Si nous n'êtes pas en mesure d'amener vous-même vos encombrants à la déchetterie de Bessèges, leur ramassage peut se faire sur votre pas de porte à condition d'appeler le 04 66 61 32 93 au plus tard la veille des jours de ramassage (avant midi). Les ramas-

sages se font les premiers et troisièmes vendredis de chaque mois.

Numéros de Téléphone Utiles

- Mairie : 04 66 25 00 81

- CCAS : 04 66 24 37 84

- Maison médicale de Bessèges : 04 66 25 00 02

- Pompiers : 18

- Gendarmerie : 17

- SAMU : 15

- SAMU Social : 115

- Toutes Urgences : 112

- Relais-Emploi Bessèges : 04 66 25 28 22 - relaiemploi@ceze-cevennes.fr

- Mission Locale Jeunes : les mercredis de 9 à 12 h sur rendez-vous (04 66 25 40 01) au Relais-Emploi

Commune de Robiac-Rochessadoules
Publication : Henri Chalvidan
Rédaction : Jean-Marc d'Orival
Novembre 2020
Gratuit

Courriel:
robiac-rochessadoules@orange.fr

Le Journal

En Image

« Les biscuits de Mumu » à l'honneur



Malgré les apparences, activité soutenu du syndicat sur les ruisseaux couverts



Exit la dernière cité du Poujol...



...Et le pont de Robiac fait peau neuve

Retrouvez les informations communale sur le site <https://mairierobiacrochessadoule.com>

Le Journal

Les Associations

Malgré une année très particulière, les associations du village sont restées très actives. En quelques photos, voici une partie de leurs activités. Nous n'avons pas pu tout insérer dans le présent numéro et avons essayé d'être le plus représentatif possible.

les « Lundi au clair de lune »

Ballade masquée, Participation limitée...mais ballade quand même



Le 1^o carnaval de K' Félibre



Malgré 2 mois au chaud, les boules brillent toujours et la passion demeure



Le Journal

Les Associations

Comité Paroissial

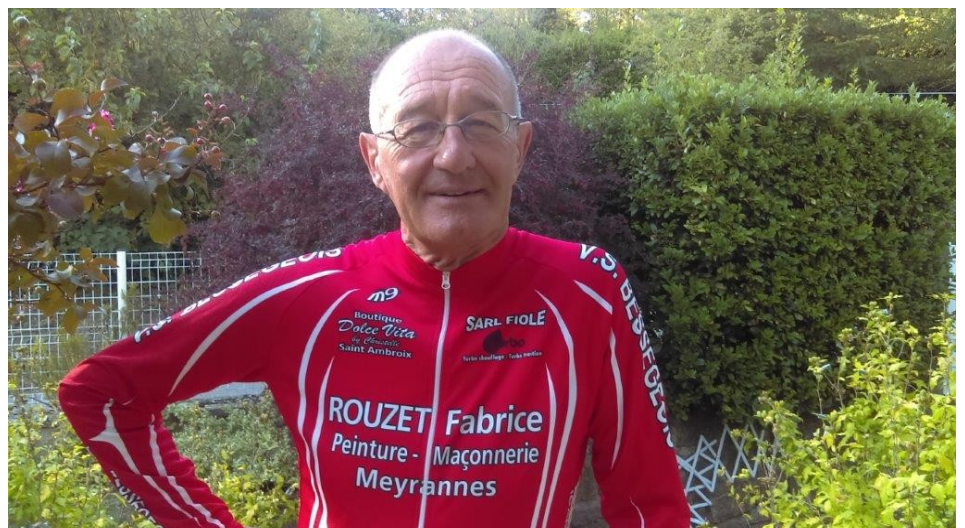
Réflexion, sagesse, partage lors de la fête de Saint-Benoit



3 artistes pour l'expo « Droit du Sol » organisé par « Clin d'Œil Cévenol »



Pas de mercredi du CAL cette année...mais Jean-Paul a promis la fête pour le 20° anniversaire qui sera le 21°



Le Journal

Les Associations

Passeurs de Mémoire c'est associé à l'association de lutte contre la rétinite Pigmentaire et à organiser 2 ballades



24 machines des années 60 à 80 et 96 km dans nos Cévennes pour « Sors ta mob »



*Mimosa
Convivialité de mise et entente cordiale*



Le Journal

Urbanisme : le PLU

Après cette période importante marquée à la fois par les élections municipales et la crise liée à la COVID19, vous être nombreux à vous demander, et à demander aux élus, ce qu'il est advenu du projet de Plan Local d'Urbanisme sur notre territoire.

Pour rappel, l'urbanisme sur le territoire Communal est actuellement régi par une Carte Communale, aujourd'hui obsolète, et qui ne permet pas de traduire un projet d'avenir pour notre commune. Ce constat avait été fait par l'ancienne Municipalité, et il est partagé dans la continuité par la nouvelle équipe. Il a donc été décidé le 19 décembre 2017 de prescrire l'élaboration d'un PLU qui viendra à terme remplacer la carte Communale, qui continue de s'appliquer tant que le PLU n'est pas terminé.

En effet, les élus ont estimé qu'un PLU était l'outil le plus à même de traduire les enjeux du territoire sur la grosse dizaine d'années à venir, et notamment de prendre en compte très finement les questions patrimoniales, architecturales ou paysagères, au contraire d'une carte Communale où la logique reste essentiellement foncière.

Depuis cette date, le diagnostic exposant le contexte réglementaire, un état des lieux du territoire, l'ensemble des problématiques Communales ainsi que les principaux enjeux a été présenté par le bureau d'é-

tude au Conseil Municipal, puis en réunion publique le 25 janvier 2019. Avant cela, une première réunion publique le 12 juin 2018 avait déjà permis de présenter le cadre général d'élaboration d'un PLU, et notamment le contexte réglementaire, mais également d'exposer le choix de la commune de réaliser ce document, ce qui est succinctement rappelé ci-dessus. Le diagnostic fut l'objet d'un premier « Forum citoyen » le 20 septembre 2018 et réalisé dans le cadre des PLU « Gard Durable », où des habitants de Robiac Rochessadoule (tout le monde était libre d'y postuler) ont pu apporter leur connaissance du territoire dans le document, permettant de définir au mieux les enjeux.

S'en était suivi un second « Forum citoyen » le 7 février 2019, qui visait cette fois à faire émerger le projet de territoire, ou en tout cas à servir d'éclairage pour les élus dans l'élaboration de ce projet, ces éléments étant traduits dans un PLU dans un document appelé Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

C'est encore dans cette phase que se trouve aujourd'hui le PLU puisque le travail mené par l'équipe municipale accompagné du bureau d'études a fait émerger des enjeux importants qui nécessitaient de prendre du temps afin de réaliser les meilleurs choix possibles en toute connais-

ce de cause. Cela imposait entre autres une réunion de cadrage avec les différents services qui suivent notre PLU, notamment sur la question de consommation foncière et des risques ; de recevoir des éléments concrets sur certains projets proposés aux élus ; d'avancer sur des projets communaux ...

Ainsi, alors qu'un PLU finalisé avant les élections avait été un temps envisagé, il a été décidé courant 2019 et plutôt que d'avancer à marche forcée, de décaler cette finalisation en 2ème partie d'année 2020 ... la crise sanitaire étant ensuite passée par là. Ces délais restent tout à fait raisonnables pour une procédure de ce type.

Nous avons donc repris le PLU avec la nouvelle équipe le 10 juillet dernier par une réunion avec le bureau d'études qui nous accompagne. Néanmoins, la municipalité avait entre temps également travaillé sur un cahier de prescriptions architecturales, qui servira de base au futur règlement du PLU ; et le diagnostic avait été complété. Le PLU n'est pas resté statique.

Le PADD est également aujourd'hui bien avancé mais nécessite encore quelques arbitrages.

Il vous sera présenté au plus tôt lors d'une prochaine réunion publique, espérons le d'ici la fin de l'année.

Un point très complet sur la démarche, l'historique et l'état d'avancement du PLU

Le Journal

Urbanisme : le PLU (Suite)

Ce PADD sera ensuite traduit dans les pièces « opposables », c'est-à-dire les documents qui serviront directement à instruire les demandes d'urbanisme sur la commune (un zonage, un règlement, des orientations d'aménagement et de programmation), cette phase devant ensuite amener jusqu'à l'« arrêt » du PLU. Une dernière réunion publique aura lieu à ce moment-là.

Les élus souhaitent également rappeler que pendant toute cette première phase du PLU, jusqu'à l'arrêt donc, le PLU permet une concertation à la fois avec les services

mais aussi avec la population. Les élus encouragent la participation de chacun.

Si les réunions publiques ou cet article participent de cette concertation, nous vous rappelons qu'un registre est également à votre disposition en mairie tout au long de la procédure pour recueillir vos idées, doléances et souhaits, ceux-ci pouvant également être envoyés par courriel ou courrier (mentionner dans l'objet « concertation dans le cadre du PLU »). Il est aussi possible de rencontrer Monsieur le Maire ou un élu sur rendez-vous. Les de-

mandes seront alors reportées dans le registre. Une réponse sera apportée à l'ensemble de ces doléances avant l'arrêt du PLU.

Pour vous informer, les présentations des précédentes réunions publiques, et leurs comptes-rendus sont également disponibles en Mairie et sur le site internet de la commune. Ces éléments peuvent être complétés avec tout élément pouvant être rendu public.



Sculpture de Jean-Pierre Dupin, artiste Bessègeois

Le Journal

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)



Je suis dans une zone à risque, je m'inscris au dispositif d'information auprès du secrétariat de mairie

04 66 25 00 81



Je garde le Document d'Information Communal sur les risques Majeurs et le consulte régulièrement

Du 20/1 au 19/2

Alimente les dotations perçues par la commune

Pas de données transmises vers les impôts, la CAF, les services sociaux

Pourquoi un PCS ?

L'information et la sensibilisation des citoyens face aux risques majeurs sur notre commune sont des éléments essentiels pour une prévention efficace.

L'équipe municipale a décidé l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde afin de préserver la sécurité des habitants et de protéger au mieux leurs biens et leur environnement. Ce plan a pour objectif de définir les mesures de prévention et de secours prises pour faire face à cette situation de crise. La réalisation du P.C.S. répond par ailleurs à l'obligation réglementaire qui lui est faite.

Information

1 - Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) sera remis à l'ensemble de la population.

Ce document, spécifique à la commune de Robiac-Rochessadoules, présente le dispositif de sauve-

garde :



- Moyens d'alerte.
- Refuge.
- Numéros utiles*.

Une fiche « Consignes de Sécurité », pour chacun des risques, présente, par ordre chronologique, les actions ou conduite à tenir pour assurer la sauvegarde des biens et des personnes .

Conserver ce document.

2 - En temps réel, lorsque un risque est avéré, la commune informe la population par :

- Téléphone ou SMS à condition d'être inscrit au dispositif. L'inscription s'effectue auprès du secrétariat de mairie.
- Haut-parleur sur véhicule.
- Panneau lumineux
- Sirène (uniquement en

Recensement

Du 20 Janvier 2021 au 19 Février de la même année, vous recevrez à votre domicile la visite d'un agent recenseur.

La nouveauté réside dans la possibilité de remplir la fiche de recensement par Internet. Toutefois, pour les per-

sonnes qui ne dispose pas de ce moyen de communication, la possibilité de compléter la fiche papier subsiste.

Pour mémoire, le recensement est obligatoire et est destiné entre autre à calculer les dotations d'état perçu par la commune.

cas de rupture de barrage).

- France Bleu : 101.9

En pratique

Cas d'un risque inondation

Le maire reçoit de la préfecture les informations d'alerte, de niveau et de type de risque.

Il informe les membres du conseil municipal, de la réserve civile de sécurité ainsi que la population.

Il suit l'évolution de la situation avec les outils :

- Vigicrue
- Prédicit

En fonction de l'évolution de la situation, le maire :

- arme le PCS (prépare la phase opérationnelle)
- Rend le PCS opérationnel (ouverture des centres d'hébergement, évacuation,...)
- Déclare le retour à la normale.

Autrement dit, si vous n'êtes pas comptabilisé c'est la collectivité qui ne reçoit pas d'argent. Les données INSEE sont également mises à jour. Aucune transmission n'est réalisée vers les Impôts, la CAF ou les services sociaux.

Le Journal

Alabri

Le Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) élaboré par l'Etat impose des mesures d'adaptation des bâtiments existants pour les rendre moins vulnérables aux inondations. Le

dispositif ALABRI vous accompagne dans ces obligations.

Mais qu'est-ce ALABRI ? A partir d'un diagnostic gratuit réalisé par une équipe dédiée, le dispositif ALABRI a pour objec-

tif de réduire la vulnérabilité de l'habitat. Il permet de bénéficier jusqu'à 60% de subvention sur les travaux.

Vous souhaitez vous renseigner !!!

09 79 30 60 09

Le PPRI élaboré par l'Etat impose des mesures d'adaptation des bâtiments existants



Dénomination des Rues

Après une étude menée par la municipalité précédente et présentée au cours de plusieurs réunions publiques, la dénomination de rues et le numérotage deviennent effectifs et rentrent dans la phase opérationnelle.

Concrètement, la base adresse nationale va être chargée avec les données suivies du contrôle des anomalies et de leurs corrections.

Ensuite, chaque résident recevra sa nouvelle adresse.

Votre carte d'identité, passeport, permis de conduire portant l'ancienne adresse sont toujours valides.

En revanche, le certificat d'immatriculation de votre véhicule doit être modifié dans le mois qui suit la date de changement de nom de voie ou de numéro. Ces démarches sont gratuites.

Les étiquettes de changement d'adresse seront adressées par courrier.

Si vous devez obtenir un nouveau certificat, vous devrez régler des frais d'acheminement.

Vous devrez signaler la modification d'adresse auprès des organismes publics et privés. Pour vous faciliter la tâche, service-public.fr vous propose de faire votre déclaration de modification de nom (numéro) de rue en ligne et d'en informer les principaux organismes (CPAM, CAF, EDF, La Poste...)

Pour plus de renseignements : <https://www.service-public.fr/>.

Toutes ces informations vous seront rappelées par courrier que vous recevrez lorsque ce changement sera réalisé.

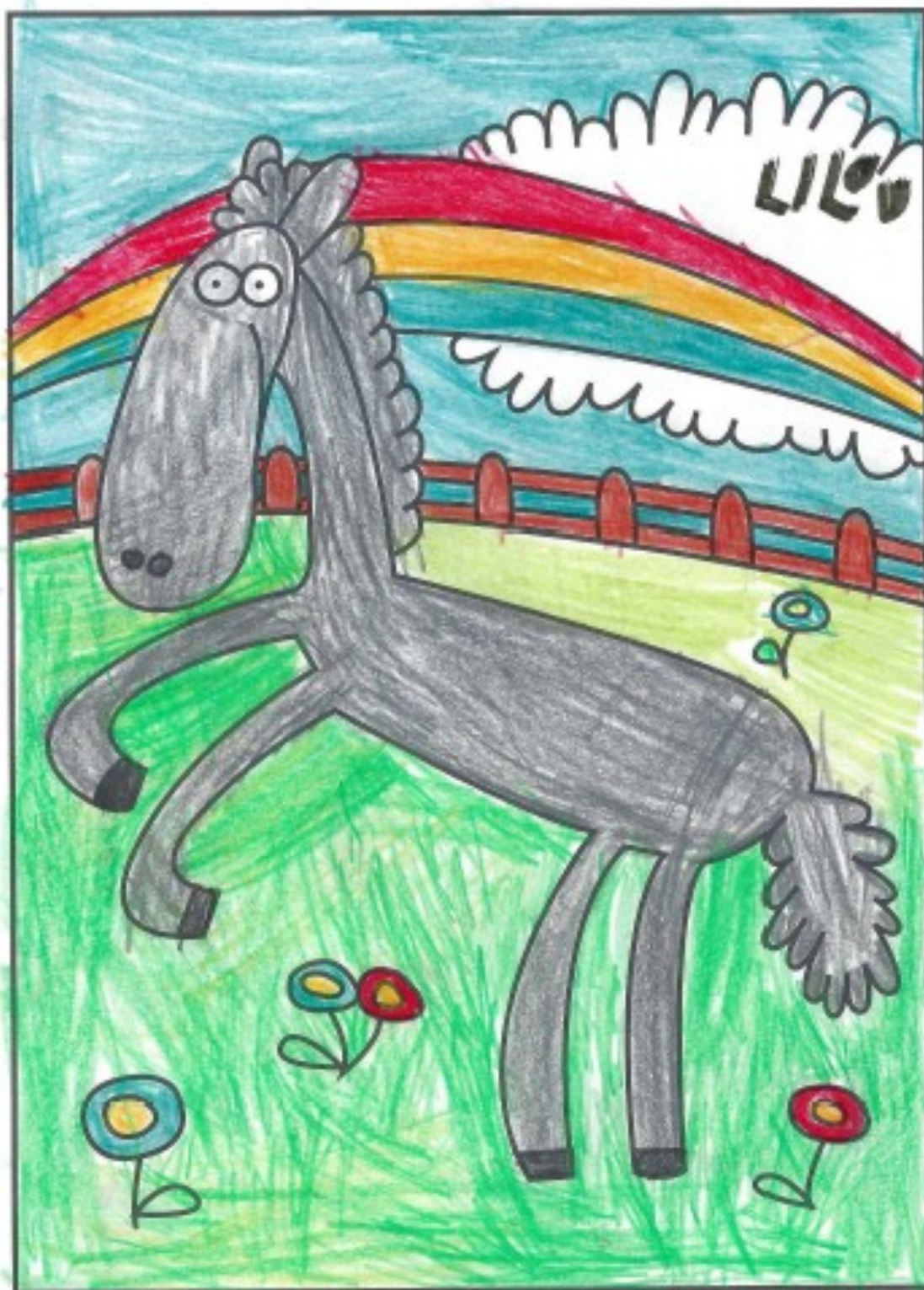
Quelques démarches et travaux en perspective....Alors pourquoi ?

Les opérateurs de réseau (Électricité, Telecom,...) demandent un adressage précis pour faciliter les démarches et recherche lors d'installation et maintenance. En conséquence, le raccordement du village à la fibre est conditionné par cette opération de nommage.

Les services de secours (Médecin, Infirmier, Pompiers, SAMU,...) s'appuient sur les données GPS pour arriver au plus prêt du lieu de sinistre. Les livreurs de colis sont dans le même cas et chacun à présent le coup de téléphone demandant le chemin qu'il faut prendre pour atteindre le point de livraison.

Vous l'aurez donc compris au regard des quelques inconvénients, il se dégage des avantages en terme de service à l'usager qui nous imposent de terminer rapidement ce chantier.

Je change l'adresse de mon certificat d'immatriculation dans le mois qui suit la réception de ma nouvelle adresse



Agenda

11 Novembre : 10h30 dépôt de gerbe à Robiac, 11h Cérémonie à Rochessadoule

22 Décembre : Conseil Municipal à 18h salle Courtial

Décès

PUGET Sylvain
 ALLART Daniel
 MAZEL Monique
 BRUNET Pascal
 BOURBOUL Armand
 GIMENEZ Marie (veuve CANTOS)
 GUENOT William
 ARGENSON Monique (épouse JEAN)
 FOURNIER Henriette (veuve GAILLARD)

Naissance

GUYOT Naomi